



OFFRE D'EMPLOI

ARBORICULTEUR

POSTE SYNDIQUÉ PERMANENT, TEMPS PLEIN

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CAN-25-REG-4092-31

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du chef de section – Foresterie urbaine, le titulaire de l'emploi exécute et collabore à des travaux se rapportant à l'entretien de la foresterie urbaine de la Ville. Il effectue le suivi sur les appels de service des citoyens et réalise les travaux correctifs lorsque nécessaire. Finalement, il procède à la mise à jour de l'inventaire.

TES RESPONSABILITÉS

- Répond aux requêtes des citoyens à partir des demandes de travaux identifiées au système informatisé de la municipalité ou à la demande de son supérieur immédiat;
- Identifie tout problème ou maladie, recommande des prescriptions à son supérieur immédiat et procède aux travaux ou traitements adéquats;
- Abat des arbres de toutes les tailles;
- Exécute la taille des haies, arbustes et petits arbres;
- Réalise tout autre travail généralement nécessaire à l'entretien de la foresterie urbaine;
- Effectue, au besoin, les tâches des classifications égales ou inférieures;
- Effectue toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat.

TON PROFIL

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en arboriculture-élagage ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder deux (2) années d'expérience pertinente à la fonction.
- Connaissances informatiques de base : Microsoft 365 (intermédiaires, un atout);

- Connaissances linguistiques : fonctionnelles en français (parlé, écrit);
- Habilité à utiliser de l'outillage pour réaliser des travaux manuels;
- Connaissance des maladies affectant les végétaux en milieu urbain et des notions de contrôle phytosanitaire;
- Condition physique nécessaire pour l'exécution de la fonction occupée;
- Permis de conduire valide, classe 3, un atout;

NOUS T'OFFRONS

- Un salaire horaire de 38.53 \$;
- Un horaire de travail de 39 heures par semaine du lundi au vendredi de jour ;
- Des conditions de travail très intéressantes prévues à la convention collective ;
- L'Atelier 25 : un nouveau garage municipal tout neuf dès l'automne 2025 !

Envoie-nous ta candidature au plus tard le **1^{er} juin 2025** à : <https://atlas.workland.com>